

# COMMUNIQUÉ

Nantes le 25 Mars 2019.

## **Appel à mobilisation pour : l'arrêt des expulsions, des coupures d'énergie, un logement décent pour tou.te.s, non au logement cher !, plus personne à la rue !**

Comme chaque année, le 1er Avril sonne la fin de la trêve hivernale. Des dizaines de milliers de familles, de locataires, vont craindre chaque matin la visite de l'huissier, de la police, et d'être jeté à la rue. **L'expulsion de son habitat, est une violence sociale faite aux personnes qui la subissent. C'est une pratique indigne et inacceptable dans une société porteuse de valeurs humanistes et solidaires.**

En Loire Atlantique, sur la période 2007-2017, ce sont, en valeurs cumulées, **15 934 ménages assignés au tribunal, conduisant à 8 964 commandement à quitter les lieux** (*chiffres préfecture*).

La prévention des expulsions ne fonctionne pas, ou très mal, car les chiffres des ménages assignés et expulsés, sont en hausse constante. Les sans abris et mal logés sont de plus en plus nombreux (*les chiffres du DALO, 115, SIAO le prouvent*), et la fermeture des hébergements hivernaux laissera plus de personnes à la rue.

En 1966, les ménages consacraient en moyenne 12,1% de leurs revenus pour se loger, en 2016, 22,6%. **Pour le quart le moins riche de la population, le logement représente en moyenne 31,3% de leurs revenus, et 40,7% lorsqu'ils sont logés dans le privé.**

**1 210 000 personnes locataires se retrouvent en situation d'impayés de loyers ou de charges en 2018.**

La hausse constante des loyers et des abonnements pour l'énergie met les ménages les plus modestes en difficulté financière.

La métropole nantaise, classée maintenant en « zone tendue » pour le logement abordable, n'échappe pas à ces problématiques. Attirant de plus en plus de nouveaux habitants, le prix du logement est en forte hausse (*par un déficit croissant de l'offre*), chassant les plus modestes toujours un peu plus loin des centres urbains.

Cette situation est le résultat de politiques publiques qui ont privilégié la marchandisation du logement, le renchérissement des prix immobilier, le soutien à l'investissement immobilier privé, des politiques d'urbanisme centrées sur la gentrification et la valorisation immobilière.

De plus le gouvernement met en péril le logement social en réduisant les APL, en instaurant la RLS, en imposant la vente des HLM, en supprimant les aides à la pierre, en dénaturant le Livret A, en ouvrant son financement aux marchés. La Loi ELAN marque une nouvelle étape de la marchandisation du logement social. La construction, l'isolation thermique et l'entretien des HLM sont en baisse.

**Ainsi, l'État, pourtant garant du droit au logement, viole les droits des mal logés, des sans-logis, et les lois les protégeant :** Loi DALO, droit à l'hébergement sans distinctions, réquisition des logements vacants, relogement des habitants de logements insalubres ou en surpeuplement, prévention des expulsions, loi Égalité Citoyenneté, ...

## **C'est pourquoi, nous appelons à un rassemblement unitaire le 30 Mars à Nantes (Square Daviais) à partir de 11h00, avec pique nique solidaire, pour exiger ensemble :**

- L'arrêt des expulsions sans relogement, et en demandant aux maires de prendre des arrêtés « anti-expulsions » ;
- L'encadrement des loyers à la baisse, la baisse des charges, une hausse des APL, afin que le budget logement des ménages ne dépasse pas 20% de leurs revenus. **C'est un gain de pouvoir d'achat !**
- L'arrêt des coupures d'énergie, et la baisse de la TVA, des taxes sur l'énergie ;
- Le renforcement des aides à la pierre pour la construction massive de logements très sociaux ;
- Le renforcement du droit au maintien dans les lieux des locataires, le respect strict de la loi DALO ;
- L'abrogation de la loi ELAN qui menace, entre autres, le droit des locataires ;
- La création d'un service public du logement qui permettra le logement de qualité, bon marché, et qui devra mettre fin aux dérives du secteur privé par un encadrement strict des locations. **L'habitat doit être d'usage et non pas spéculatif !**
- Le relogement des sans-abris et mal logés par la réquisition de logements vacants (*2,9 Millions selon Insee*), et **le maintien des hébergements d'hiver (qui ferment en fin trêve)** ;
- La Taxation des profits spéculatifs immobiliers et fonciers ;
- La résorption des bidonvilles et habitats indignes .

**Signataires : DAL44, inter-collectifs « personne à la rue », Union-Solidaires44, Unef44, Attac44, IndecosaCGT44, AFOC44, UDCGT44, F.Insoumise44, PCF44, LDH, G.BERNARD-C.Municipal-COUËRON, Maison Accueil de Jour REZÉ, Collectif Sans Papiers Nantes (CSPN), CSF44, Collectif soutien migrants (CASE44), Bienveillés44, l'Autre Cantine, Carillon44, ... liste en cours.....**